



Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par téléconférence le mercredi 18 mars 2020, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, la représentante de la ville de Pincourt, Denise Bergeron, le maire suppléant de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire suppléant de la ville de Vaudreuil-sur-le-Lac, André Bélanger.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint, Simon Richard, conseiller en communication et responsable des relations avec le milieu, mesdames Julie Labelle, agente de développement en environnement, Mylène Galarneau, conseillère en ressources humaines et France D'Amour, greffière.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avant de débiter la séance extraordinaire du conseil, madame France D'Amour, greffière, prend les présences des membres du conseil. Tous les membres sont présents, madame Denise Bergeron, conseillère à la ville de Pincourt, représente la ville de Pincourt.

**20-03-18-01** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

**d'ouvrir** la séance à 18 h 5.

**Proposition adoptée.**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, informe du but de la tenue d'une séance extraordinaire du conseil qui est de faire part des mesures mises en place par la MRC, Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV), l'Office régional d'habitation de Vaudreuil-Soulanges (ORHVS) et la cour municipale régionale (CMR) suivant les consignes gouvernementales dans le cadre du COVID-19.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**20-03-18-02** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

**d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposition adoptée.**

3. **CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.



#### **4. MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES AU COVID-19 À LA MRC, CMR, DEV ET ORH DE VAUDREUIL-SOULANGES**

Madame Manon Charest, directrice générale de l'ORHVS, informe que dès le lundi 23 mars 2020 des appels automatisés seront faits aux résidents des immeubles de l'ORHVS pour les informer que leurs bureaux seront fermés au public, que le service clientèle se fera seulement par téléphone en raison de l'état d'urgence sanitaire en cours. En cette période, seules les réparations d'urgence seront traitées. Les résidents seront avisés de l'interdiction des regroupements et des visites jugées non essentielles ainsi que des règles d'hygiène à appliquer. Les concierges ont reçu des consignes sur les équipements sanitaires à utiliser pour l'entretien et les réparations d'urgence. Un service d'appels d'urgence est disponible en tout temps, 24h/24, jusqu'à la levée de l'état d'urgence.

Madame Joanne Brunet, directrice générale de DEV, fait part des mesures d'hygiène mises en place dans leurs bureaux. DEV est en communication constante avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour des suivis sur les mesures économiques à appliquer et une équipe chez DEV en fait l'analyse quotidiennement. Plus de 22 entreprises ont été contactées pour connaître les impacts de la situation en cours sur les activités financières et leur main-d'oeuvre. Ces appels se poursuivront dans les prochains jours auprès de plus de 300 entreprises de la région. La MRC et DEV travailleront de concert pour récupérer des fonds afin de créer un Fonds d'urgence destiné à aider les entreprises et organismes communautaires régionaux.

Madame France D'Amour, greffière, informe des nouvelles directives du ministère de la Justice. Les séances de cours publiques sont suspendues. Une seule séance est tenue par jour selon l'horaire régulier de la cour et à huis clos incluant le juge, la greffière-audiencière et les procureurs afin de regrouper tous les dossiers prévus aux rôles pour les reporter. Seules les demandes de sursis seront traitées. Des appels aux défendeurs, témoins et procureurs sont en cours pour les aviser de ne pas se présenter à la cour municipale régionale et qu'un nouvel avis d'audition leur parviendra ultérieurement. Les contrevenants sont invités à utiliser le service de Constats Express pour effectuer le paiement de leur contravention pour éviter tout contact.

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait un suivi quant à la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes prévue le 9 avril 2020. Une proposition a été déposée au ministère de la Justice afin que cette vente soit reportée en juin. La perception pour défaut de paiement de taxes est encore accordée, toutefois les employées sont équipées de gants protecteurs et une bande est installée au sol pour indiquer la distanciation sociale à respecter entre individus. Il informe que le télétravail est accordé aux employés sur autorisation de leur gestionnaire.

Monsieur Beaudoin propose que soit reporté le deuxième versement de la quote-part de la MRC par les municipalités locales, un positionnement des membres du conseil devra avoir lieu à la séance du 25 mars prochain.

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe qu'une tournée téléphonique a été faite auprès des organismes communautaires de la région pour connaître leur situation et leurs besoins. Il rappelle de ne pas oublier le service 211 en cette période qui est un service d'information et de référence pour les gens aux prises avec des besoins sociaux. Il informe également que la liste des contrats et conventions de la MRC a été revue et peu sont à risque vulnérable.

Madame Julie Labelle, agente de développement en environnement, informe que le service du réseau des écocentres est maintenu, toutefois l'horaire pourrait varier selon l'évolution de la situation. Des mesures de protection telles que le port de gants, aucun contact et distanciation sociale sont mises en place dans les écocentres.

Monsieur Beaudoin propose que soit mise en place une plateforme d'échanges disponible entre les municipalités et la MRC afin de partager toute communication pertinente en lien avec la situation actuelle. Cette plateforme peut aussi permettre aux municipalités de faire part de leurs besoins.



5. **TOUR DE TABLE - MESURES RELATIVES AU COVID-19 APPLIQUÉES PAR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES**

Un tour de table est effectué afin de permettre aux membres du conseil de faire part de la situation de leur municipalité en cette période de pandémie.

6. **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, termine la séance en invitant tous les membres à la solidarité et il fait un rappel de sa disponibilité et de son entière collaboration aux municipalités.

**20-03-18-03** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

que la séance soit levée à 19 h 35.

**Proposition adoptée.**

PATRICK BOUSEZ  
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général et secrétaire-trésorier